

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

Votre enfant entre au collège Jean MONNET au mois de septembre 2020 pour les 6èmes où il va y poursuivre sa scolarité en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}. Le collège constitue une étape importante dans la construction de sa personnalité et la préparation de son avenir. Cette construction est basée sur le respect des valeurs républicaines, l'apprentissage des savoirs, les valeurs de travail et d'effort et le respect des règles de vie collective.

Vous trouverez ci-après dates et horaires de moments importants de cette année scolaire. Nous vous invitons à lire cette circulaire avec attention.

L'ensemble du personnel du collège Jean Monnet veillera, avec votre coopération, à la réussite de tous les élèves.

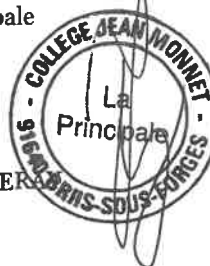
Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée et une fructueuse année scolaire.

La Principale Adjointe



Principale Adjointe
Hélène BOUTEVILLE

La Principale



La Principale
Isabelle LEROUX

RENTREE DES ELEVES

(Susceptible de modifications qui seraient indiquées, sur le site du collège et le tableau devant le portail selon les évolutions du covid19 et des consignes nationales.)

L'accueil échelonné des élèves aura lieu dans la cour du collège le :

Mardi 1er septembre 2020 pour 6^{ème} et 5^{ème} selon les horaires suivants :

- A 8h 55, accueil des classes de 6ème.

Tous les élèves seront libérés après le repas du midi **qui leur sera offert** quel que soit leur régime (demi-pensionnaire ou externe).

Les parents d'élèves de sixième **peuvent déjeuner avec leur enfant au collège**, ce jour, selon les modalités définies lors de l'inscription.

Les parents d'élèves de 6^{ème} **sont invités à venir en classe à 12 heures**. Le professeur principal les recevra et leur apportera des informations sur l'emploi du temps, la tenue du cahier de textes, du carnet de liaison etc, et les parents pourront visiter l'établissement.

- A 14h, accueil des classes de 5ème.

Les élèves seront libérés à 17h.

Mercredi 2 septembre 2020 pour 4^{ème} et 3^{ème} selon les horaires suivants :

- De 9h à 12h05 accueil des classes de 4ème

- De 9h55 à 13h pour les classes de 3ème

Les cours pour toutes les classes débuteront à partir du jeudi 5 septembre 2020, selon l'emploi du temps et la demi-pension fonctionnera à partir du jeudi 5 septembre.

HORAIRE DES COURS ET ACCES AU COLLEGE

Le collège accueille les élèves du lundi matin **8h40** au vendredi soir **17h**, et le mercredi de **8h40 à 13h**.

Matin

1^{er} cours : 9h
2^{ème} cours : 9h55
Récréation : de 10h50 à 11h10
3^{ème} cours : 11h10
4^{ème} cours : 12h05

Après-midi

1^{er} cours : 13h05
2^{ème} cours : 14h
Récréation : de 14h55 à 15h10
3^{ème} cours : 15h10
4^{ème} cours : 16h05

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : du vendredi 17 octobre 2020 après les cours, au lundi 2 novembre 2020 au matin.
NOEL : du vendredi 19 décembre 2020 après les cours, au lundi 4 janvier 2021 au matin.
HIVER : du vendredi 12 février 2021 après les cours, au lundi 1^{er} mars 2021 au matin.
PRINTEMPS : du vendredi 17 avril 2021 après les cours, au lundi 3 mai 2021 au matin.
ASCENSION : du mercredi 12 mai 2021 à 13h après les cours au lundi 17 mai 2020 au matin.
ETE : mardi 6 juillet 2021 après les cours.

AUTRES DATES IMPORTANTES

STAGE DES 3^{èmes} : du lundi 14 au vendredi 18 décembre 2020.
DIPLOME NATIONAL DU BREVET : en attente des dates nationales.

RENCONTRES PARENTS PROFESSEURS

Une rencontre parents-professeurs est prévue en début d'année. Elle a pour objet de vous informer :

- des programmes,
- du volume et du rythme de travail (écrit, oral),
- du rôle et de la tenue du carnet de liaison,
- de l'évaluation (notation),
- des actions envisagées.

Vendredi 4 septembre 2020 : 6^{èmes} à 18h, 5^{èmes} à 18h30

Lundi 7 septembre 2020 : 4^{èmes} à 18h, 3^{èmes} à 18h30.

Des rencontres parents professeurs seront organisées la semaine du 16 novembre 2020. Les modalités en seront précisées ultérieurement.

Les professeurs principaux rencontreront individuellement les parents après les conseils de classes avec remise du premier bulletin. Vous serez informés en temps voulu par les professeurs principaux du calendrier et des modalités de cet entretien.

En dehors de ces rencontres institutionnelles, les professeurs sont à votre disposition (sur rendez-vous) pour examiner sans attendre la situation de votre enfant. S'ils demandent à vous voir, répondez rapidement à leur invite. C'est dans l'intérêt bien compris de votre enfant. Vous pouvez toujours prendre l'initiative de les rencontrer quand vous le jugez nécessaire.

RESTAURATION SCOLAIRE : très important

Vous allez recevoir un coupon de restauration scolaire déterminant votre tranche de facturation. Ce document est à transmettre au plus tôt au service intendance.